


Chapitre 11 - La tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Synthèse

 Pages 314-319 – Point de passage

Les traités de paix (1919-1923)

- **Une nouvelle Europe**

La conférence de la paix réunit à Paris, à partir du 18 janvier 1919, tous les États vainqueurs de la Grande Guerre. L'objectif de ceux-ci, et notamment de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, est d'établir un traité de paix avec l'Allemagne, mais aussi de construire un nouveau système international capable d'assurer une paix durable, en Europe et dans le monde entier.

Le traité de Versailles est signé avec l'Allemagne le 28 juin 1919. Il est suivi de quatre autres traités conclus avec ses anciens alliés : l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et l'Empire ottoman. Tous sont construits sur le même modèle et s'inspirent des principes énoncés par le président américain Wilson dans son discours des « 14 points » prononcé le 8 janvier 1918 : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit pour toute nation (ou peuple) à devenir un État. L'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman sont démantelés, les frontières de l'Allemagne sont réduites, de nouveaux États comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie naissent en Europe centrale et orientale.

- **2. Des traités contestés**

Ces traités se veulent justes, entendent respecter la volonté des peuples et s'appuyer sur le droit : ils sont toutefois contestés. Les vaincus leur reprochent, en cas de litige sur le tracé des frontières, de systématiquement favoriser les

vainqueurs. La Hongrie dénonce ainsi le traité de Trianon qui réduit considérablement son territoire et place hors de ses frontières de nombreuses populations magyares. L'Empire ottoman doit accepter l'humiliant traité de Sèvres et une occupation militaire étrangère : dès 1920, Mustafa Kemal exige sa révision et prend la tête d'une lutte armée contre la présence grecque ; la guerre gréco-turque se prolonge jusqu'en 1922 et voit la victoire des kémalistes. La Turquie obtient en 1923 un nouveau traité plus avantageux pour elle.

Quant à l'Allemagne, qui n'est pas invitée à la conférence de la paix, elle considère le traité de Versailles comme un *Diktat* imposé par la force. Même si elle ne subit pas le sort de l'Autriche-Hongrie, elle n'accepte pas l'article 231, qui la rend responsable de la guerre et justifie le paiement de lourdes réparations, ni les inégalités de traitement en matière économique et militaire. Chez les vainqueurs, des voix discordantes s'élèvent également : l'économiste anglais Keynes considère que l'économie européenne ne pourra pas se reconstruire sans l'Allemagne et qu'il faut donc la réintégrer dans les circuits commerciaux.

- **3. La Société des nations**

Enfin, la Société des nations (SDN) voit le jour en 1920 : c'est une première organisation internationale à vocation politique, qui ambitionne d'instaurer une paix fondée sur le droit, à l'échelle du monde, en prônant la sécurité collective, l'arbitrage et le désarmement. Son siège est à Genève. Ses moyens restent trop limités pour qu'elle soit réellement efficace, mais plusieurs de ses organismes affiliés, dans le domaine économique et social, obtiennent des résultats non négligeables. Elle préfigure la future ONU.